



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Groupe de travail du 1<sup>er</sup> juin 2022**

**Préparation des élections professionnelles 2022**

# Ordre du jour

## 1. Textes portant cartographie des instances du MASA

## 2. Solution de vote électronique

- i. Déploiement des bornes de vote
- ii. Livraison de la solution de vote et du module de gestion des candidatures

## 3. Communication

## 4. Calendrier

# 1. Textes portant cartographie des instances du MASA

- ✓ Décret relatif à certains comités sociaux d'administration relevant du ministre chargé de l'agriculture et de l'alimentation : examen en section du Conseil d'Etat le 31/05/2022.

## Points d'attention :

- suite à la création de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) le 1<sup>er</sup> mars 2022, retour de la compétence « pêche » dans la sphère du MTE, alors qu'était prévu initialement un CSA de réseau «forêt-agriculture-pêche» relevant du MASA ;
- validation des CSA fonctionnels EA, Alimentation, Forêt-Pêche
- validation de l'architecture CSA REA compétents pour les questions EPLEFFA en articulation avec les COHS.

- ✓ En cours de signature :

- ✓ Arrêté portant institution et composition des CAP compétentes à l'égard des fonctionnaires du ministère chargé de l'agriculture;
- ✓ Arrêté portant institution et composition des CSA du MASA;
- ✓ Arrêté portant institution et composition des CSA des établissements publics administratifs sous tutelle principale ou partagée du MASA;
- ✓ Arrêté instituant des CCP compétentes à l'égard de certains agents contractuels au ministère chargé de l'agriculture : en cours de finalisation.
- ✓ Arrêtés spécifiques EP.

# 1. Textes portant cartographie des instances du MASA

- ✓ En annexe des textes concernés:
  - ✓ La nature du scrutin (liste ou sigle)
  - ✓ Le nombre de sièges par scrutins (plafond pour les CSA)
  - ✓ Le nombre d'effectifs au 1<sup>er</sup> janvier
  - ✓ La part femmes-hommes.
  
- ✓ Listes électorales:
  - ✓ Analyse conduite suite aux questions communiquées pour réponses et actualisation des listes le cas échéant.

## 2. Solution de vote électronique

### ❖ Déploiement des bornes de vote

Les bornes de vote sont en cours de déploiement au sein des services et établissements testeurs.

⇒ La plupart des services et établissements prévoit 1 borne par site avec une borne de secours en cas de besoin

### ❖ Livraison de la solution de vote et du module de gestion des candidatures

#### ✓ Solution de vote

- La SVE sera livrée le dimanche 5 juin par Néovote
- Les codes de connexion à l'espace de vote pour les membres des bureaux de vote seront adressés le mardi 7 juin matin
- Les codes de connexion à l'espace de vote pour les électeurs seront adressés le mardi 7 juin après-midi

## 2. Solution de vote électronique

### ❖ **Livraison de la solution de vote et du module de gestion des candidatures**

#### ✓ **Module de gestion des candidatures**

- Le module de gestion des candidatures sera livré le 5 juin
- Les codes de connexion à l'espace de gestion seront adressés le mardi 7 juin après-midi

# Temps d'échange

## 3. Communication

### Un plan de communication composé de :

- ✓ Un **flash info** relatif aux élections tests de juin 2022 a été diffusé aux agents testeurs les 23 et 24 mai.

Une publication sur chlorofil de ce même flash info est en cours pour informer au mieux les agents de l'enseignement agricole.

- ✓ Un **second flash info** rappelant les dates des élections tests et de l'envoi des codes de connexion sera diffusé cette semaine
- ✓ Des **articles seront** publiés sur l'intranet. Un article intitulé « Tout savoir sur les élections professionnelles de décembre 2022 » sera disponible ;
- ✓ Un **flyer** et une **affiche** sur l'élection test sont en cours de diffusion ;

Ce plan de communication sera réévalué et enrichi à partir du plan de communication de la DGAFP pour la préparation des élections de décembre.



# Temps d'échange

## 3. Calendrier

- ✓ Session d'accompagnement des membres des bureaux de vote électronique, le **2 juin à 15h30**
  - ✓ **Deuxième séance de formation animée par Néovote, le 3 juin 2022 de 10h à 12h** pour les membres des bureaux de vote électronique (services et organisations syndicales).
  - ✓ **7 juin 2022 :**
    - À compter de 10h : Pré-scellement des scrutins par les différents bureaux de vote électronique
    - A l'issue du pré-scellement : Scellement de tous les scrutins et ouverture des votes par le bureau de vote électronique centralisateur, en présentiel dans les locaux du MTE à la Grande Arche de la Défense, en salle 5N73
  - ✓ **10 juin 2022 :**
    - 14h : fermeture des scrutins par le bureau de vote centralisateur, en présentiel dans les locaux du MTE à la Grande Arche de la Défense, en salle 11N73
    - 16h : validation des résultats par les bureaux de vote électronique pour chacun des scrutins et publication des résultats
- (Les horaires pour le 10 juin sont à confirmer)**
- ✓ **Deuxième quinzaine de juin :** RETEX des élections tests.

# Réponses aux questions

**Merci de votre attention**